



Mot de la direction



Info parent
octobre 2025

Bonjour chers parents,

Le mois de septembre est déjà derrière nous et la routine scolaire s'installe peu à peu. Vous avez peut-être remarqué que vos enfants montrent parfois plus de fatigue – c'est tout à fait normal à cette période de l'année. Pour les aider à traverser l'automne en douceur, il est essentiel de miser sur de bonnes habitudes : un horaire régulier, du repos en quantité et un climat propice au calme à la maison.

Lors des devoirs et leçons, n'hésitez pas à valoriser leurs efforts et à souligner leurs réussites, petites ou grandes. Ensemble, cultivons chez eux le plaisir d'apprendre et la fierté de progresser.

Absence/départ hâtif

Merci d'aviser non seulement l'enseignant, mais aussi le secrétariat et le service de garde pour tout départ hâtif ou toute absence. Vous pouvez le faire facilement par courriel ou via Mozaïk Parent.





Température extérieure

Petit rappel : avec l'automne viennent la fraîcheur et la pluie. Comme l'école favorise les activités extérieures, même sous une petite pluie fine, tous les enfants sortiront à la récréation. Merci de prévoir bottes, manteau ou parapluie. Le **Vêtomètre**, disponible sur le site de l'école, peut aussi vous guider pour l'habillement.



Frais chargés aux parents



La facture couvrant les frais associés aux photocopies, à l'agenda et à certaines activités complémentaires a été déposée sur Mozaïk Portail sous la tuile Finances. Nous vous demandons d'acquitter ces frais le plus rapidement possible.



Grandir avec les écrans: trouver le bon équilibre

Les enfants du primaire sont particulièrement sensibles aux effets des écrans. Une utilisation modérée favorise leur bien-être, leur sommeil et leur capacité de concentration.



Vous trouverez dans la section Incontournables du site internet de l'école un document PDF produit par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, incluant un lien vers le site Pause ton écran pour vous accompagner dans l'encadrement du temps d'écran à la maison.



les normes et modalités d'évaluation

Vous pouvez dès maintenant consulter les normes et modalités d'évaluation sur le site internet de [l'école](#).

Calendrier des communications officielles

Première communication : Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le 15 octobre. Celle-ci sera disponible sur Mozaïk.

Premier bulletin : Le bulletin sera disponible sur Mozaïk portail au plus tard le 20 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 2 septembre au 14 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.

Deuxième bulletin : Le deuxième bulletin sera disponible sur Mozaïk portail au plus tard le 13 mars. Ce bulletin couvrira la période du 17 novembre au 27 février et comptera pour 20% du résultat final de l'année.

Troisième bulletin : Le troisième bulletin sera disponible sur Mozaïk portail au plus tard le 10 juillet. Ce bulletin couvrira la période du 9 mars au 23 juin et comptera pour 60% du résultat final de l'année.

Résultat final : sur le 3^e bulletin apparaîtra également le résultat final pour chaque discipline. Ce résultat sera composé comme suit : 20% étape 1, 20% étape 2, 60% étape 3 et tiendra compte de la pondération des compétences disciplinaires.

Aussi, veuillez noter que le bulletin est un document officiel qui pourrait vous être demandé lors de l'inscription au secondaire (bulletins de la 4^e à la 6^e année). Vous le trouverez sur Mozaïk portail.



Tolérance zéro à l'intimidation et la violence

Comme parent, vous pouvez avoir un impact. Apprenez à votre enfant que tout le monde mérite d'être respecté. Cela comprend l'acceptation des différences – qu'elles soient raciales, culturelles ou liées aux compétences. Donnez l'exemple de comportements respectueux dans toutes vos interactions.

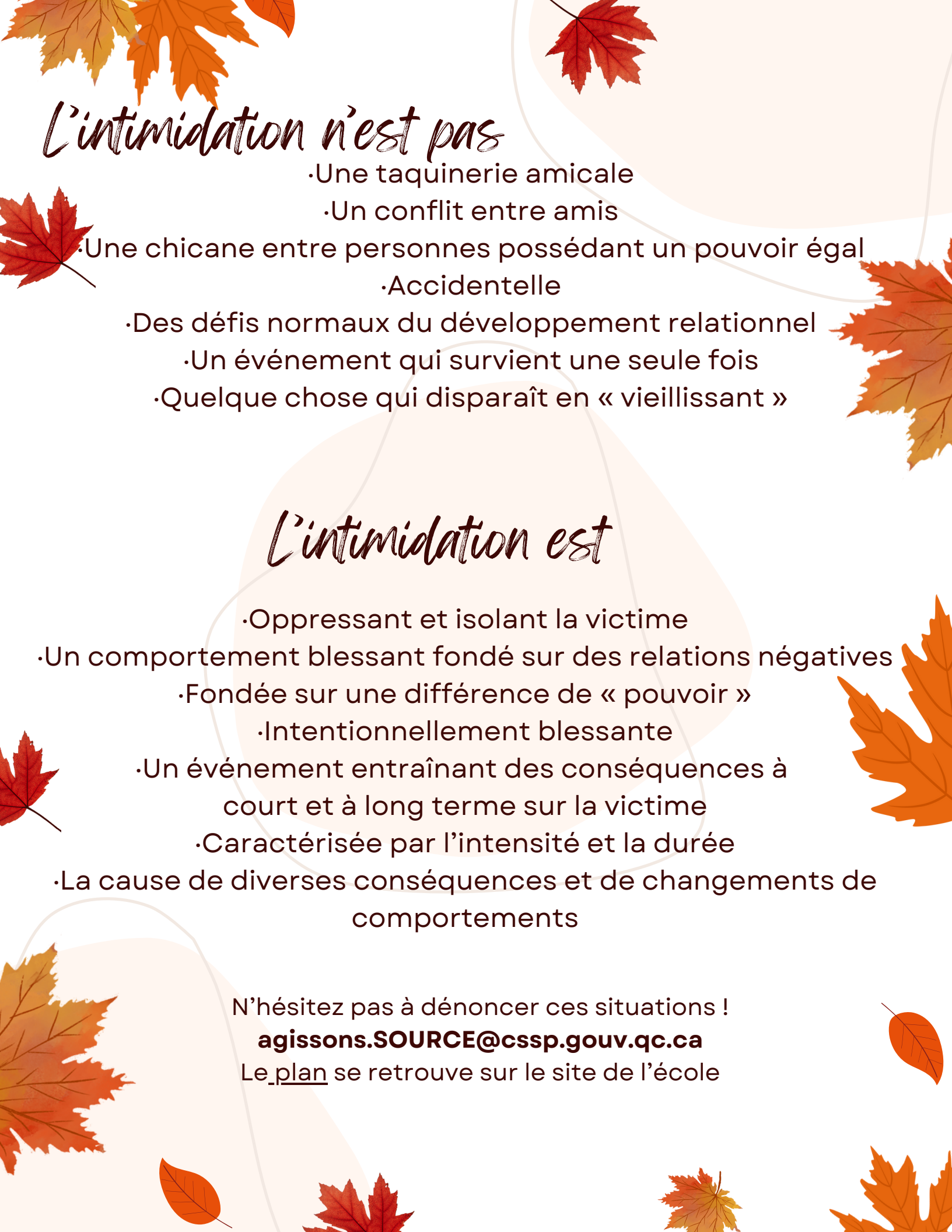
Aidez votre enfant à trouver des moyens de montrer sa colère sans blesser les autres verbalement ou physiquement.

Discutez avec votre enfant de la violence qu'il observe à la télévision, dans les jeux vidéo, à son école et dans son quartier ; discutez des conséquences réelles de la violence.

Si votre enfant présente des comportements dérangeants – des accès de colère, des bagarres excessives, de la cruauté envers les animaux, des comportements incendiaires ou un manque d'amis, trouvez de l'aide. Parlez à un professionnel en qui vous avez confiance à l'école de votre enfant ou dans votre collectivité.

Prenez le temps de communiquer. Encouragez votre enfant à vous faire part de sa journée. Posez des questions et discutez des problèmes. Prêtez attention aux plaintes de votre enfant au sujet de l'intimidation et alertez l'école au besoin.

Apprenez à votre enfant qu'applaudir un intimidateur ou le regarder faire est mal et qu'il a la responsabilité d'intervenir en disant à l'intimidateur d'arrêter ou en allant trouver de l'aide.



L'intimidation n'est pas

- Une taquinerie amicale
- Un conflit entre amis
- Une chicane entre personnes possédant un pouvoir égal
- Accidentelle
- Des défis normaux du développement relationnel
- Un événement qui survient une seule fois
- Quelque chose qui disparaît en « vieillissant »

L'intimidation est

- Oppressant et isolant la victime
- Un comportement blessant fondé sur des relations négatives
 - Fondée sur une différence de « pouvoir »
 - Intentionnellement blessante
- Un événement entraînant des conséquences à court et à long terme sur la victime
- Caractérisée par l'intensité et la durée
- La cause de diverses conséquences et de changements de comportements

N'hésitez pas à dénoncer ces situations !

agissons.SOURCE@cssp.gouv.qc.ca

Le plan se retrouve sur le site de l'école



Service de garde

Journée pédagogique

Le 29 octobre, la journée pédagogique se tiendra avec GUEPE
au parc du Bois-de-Liesse.

Au programme : thématique Halloween, randonnée amusante,
contes, légendes, dégustation et plus encore!

Vous avez jusqu'au **14 octobre** pour modifier votre inscription.
Une confirmation sera envoyée par courriel aux élèves inscrits
le lendemain.



Planification mensuelle

Les éducatrices vont commencer à afficher une planification des
activités hebdomadaires par groupe. Je vous invite à les consulter
sur le tableau noir à la porte d'accueil. Ceci vous permettra de faire
un retour avec votre enfant sur nos belles activités proposées.



Parascolaire

Deux activités seront offertes cet automne durant la pause du midi.

Lundi de 12h30 à 13h15 : Karaté sportif avec Karaté Sportif Varennes

Mercredi de 12h30 à 13h15 : Ateliers culinaires avec Vivo Nutrition

Les informations relatives aux inscriptions ont été envoyées par
courriel dernièrement.





Service de garde

31 octobre

Le service de garde n'offrira pas de souper d'Halloween cette année puisque le 31 est un vendredi. Comme l'organisation d'un tel événement demande beaucoup de logistique, nous faisons une pause cette fois-ci.

Facturation



La première facturation de l'année sera déposée le 7 octobre. Elle couvrira les semaines depuis la rentrée. Vous avez 10 jours pour procéder au paiement complet. Un courriel vous informera du dépôt de l'état de compte dans Mozaik.

Absences/départs

Un petit rappel pour les absences ponctuelles :
Si vous souhaitez que votre enfant **dîne à la maison**, il faut nous aviser par courriel **avant 11h**.
Si vous souhaitez que votre enfant soit **marcheur à la cloche**, il faut nous aviser par courriel **avant 15h**.
Ceci nous permet de coordonner adéquatement l'information avec l'équipe.

Température



Les élèves passent plus de 45 minutes à l'extérieur le midi, assurez-vous que votre enfant a des vêtements appropriés pour la saison. Nous allons toujours dehors, à moins d'une forte pluie.



Médication en milieu scolaire

Les médicaments doivent être prescrits par un professionnel de la santé au nom de l'enfant et bien identifiés (avec étiquette de la pharmacie mentionnant le nom de l'enfant, le nom du médicament, sa date d'expiration, sa posologie et la durée du traitement.)

Ils doivent être dans un contenant qui répond aux normes de sécurité, portant l'étiquette de la pharmacie et contenant seulement la dose pour la journée.

Responsabilité du parent

Comme parent, je m'assure de remettre la médication en main propre à un adulte en ayant fourni le formulaire d'autorisation trouvé sur le site de l'école.

Je comprends que c'est une mesure exceptionnelle lorsqu'il n'y a pas de possibilité de modifier les heures d'administration.

Je m'assure que la médication soit dans un contenant de type dispill/dosette si la médication doit être administré à chaque jour.

Responsabilité du personnel

Le personnel désigné par l'école a reçu une formation par l'infirmière scolaire sur les principes d'administration sécuritaire. Celle-ci agit comme personne-ressource. Pour toutes questions vous pouvez la rejoindre par courriel:

catherine.laberge.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca



Membres du conseil d'établissement 2025-2026

Le 9 septembre dernier, lors de l'assemblée générale des parents, les membres parents du Conseil d'établissement ont été élus. Nous remercions tous les parents présents et félicitons les membres élus pour leur implication.

Membres parents

Stéphanie Boisvert
Geneviève Ménard
Vanessa Jean-Gaudreault
Érika Vaugeois
Kevin Sylvestre
Caroline Lemire

Membres du personnel

Karine Cournoyer, enseignante de 5e année
Bruno Mercier, enseignant en éducation physique
Amélie Tessier, enseignante en 1re année
Hélène St-Pierre, enseignante au préscolaire 5 ans
Catherine Gravel, techincienne en milieu scolaire
Stéphanie Plante, secrétaire





DATES IMPORTANTES

7 OCTOBRE

ÉTAT DE COMPTE DÉPOSÉ
SUR MOZAÏK POUR LE
SERVICE DE GARDE
ET
LIVRAISON DES PANIERS
BIO DE 15H À 18H AU
GYMNASE

9 OCTOBRE

RENCONTRE POUR
LES 1-2 ET 3E ANNÉE
AVEC LA MAISON
DES ENFANTS

13 OCTOBRE

CONGÉ POUR
TOUS



15 OCTOBRE

HYGIÉNISTE DENTAIRE
VISITE LES 2E ANNÉS

PREMIÈRE
COMMUNICATION AUX
PARENTS SUR MOZAÏK



23 OCTOBRE

SORTIE : THÉÂTRE DE LA
DAME DE COEUR
2E ANNÉE

28 OCTOBRE

SORTIE : CENTRE
D'INTERPRÉTATION DE
LA NATURE
3E ANNÉE

29 OCTOBRE

JOURNÉE
PÉDAGOGIQUE

31 OCTOBRE

À l'école
Les enfants sont invités à
revêtir leur costume
d'Halloween pour venir à
l'école, et ce, dès le matin.
Nous vous rappelons que les
masques sont interdits ainsi
que tous les costumes ou les
accessoires faisant référence
à la violence. Vous recevrez
d'autres informations sous
peu, surveillez vos courriels.

